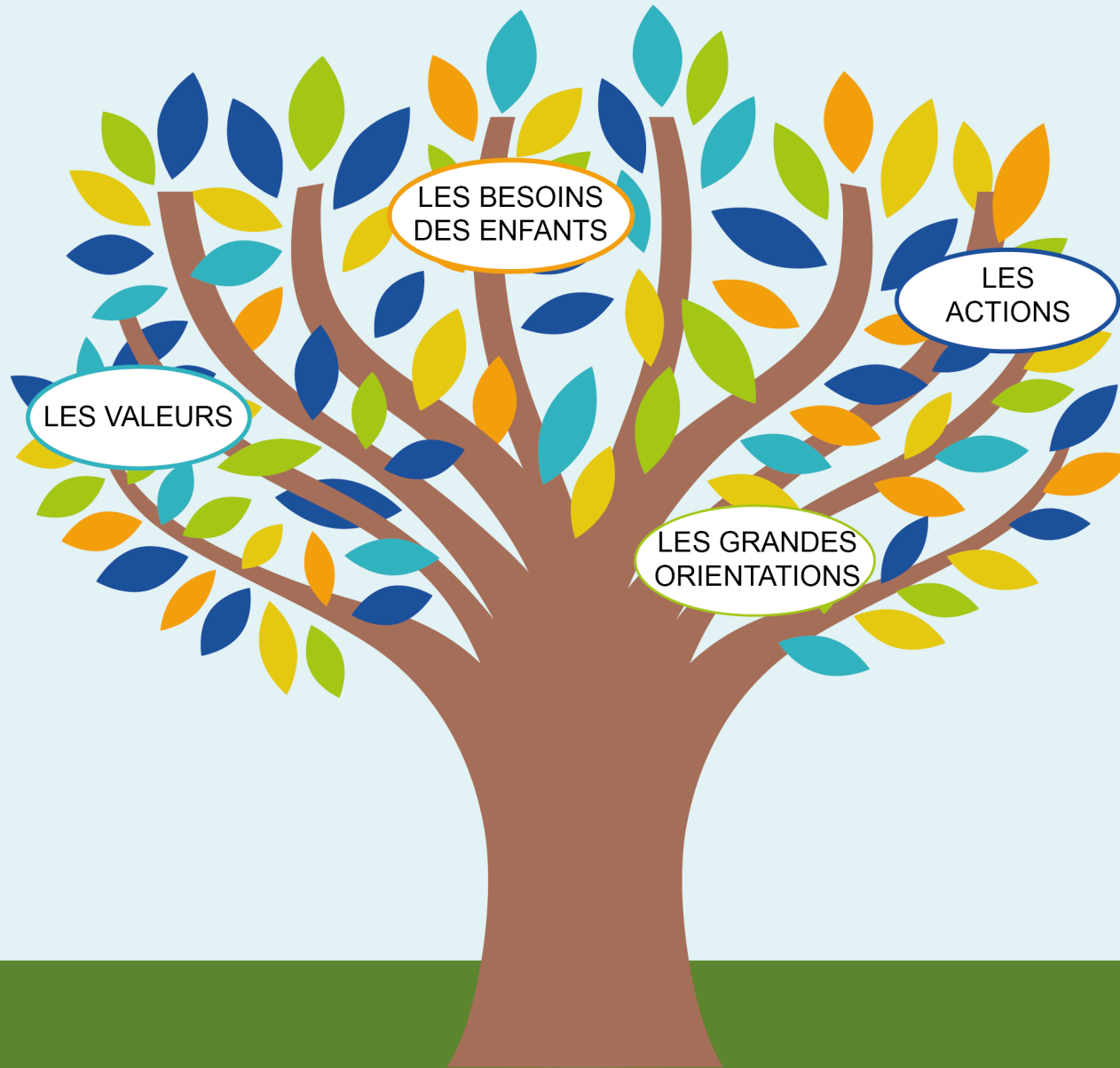


PROJET ÉDUCATIF

de la Communauté de Communes du Dourdannais en Hurepoix



EN PRÉAMBULE

La Communauté de Communes du Dourdannais en Hurepoix (CCDH) joue un rôle majeur dans le développement de la politique éducative locale.

La CCDH gère la compétence Enfance depuis 2008 et la compétence Petite enfance depuis 2013.

Les élus locaux sont au plus proche de la vie quotidienne des familles et de leurs enfants.

Depuis 2020, la nouvelle équipe d'élus de la Commission Petite enfance-Enfance a souhaité réfléchir à l'accueil des enfants et de leurs familles sur les équipements (crèches, RPE et centres de loisirs) dont ils ont la gestion. Ces équipements offrent des lieux d'accueil avant l'entrée à l'école (crèches collectives et assistantes maternelles) ou une fois scolarisés (accueils collectif de mineurs), les temps des mercredis et des vacances scolaires dans le cadre des loisirs. Ces accueils participent à l'éducation de l'enfant et lui offrent la possibilité de s'approprier un environnement et de vivre de nouvelles expériences. Ils représentent un troisième pôle dans la vie de l'enfant, à côté de l'école et de la famille.



En référence à Paroles d'élus, dans le magazine « Mon Interco et moi, Dourdannais en Hurepoix » janvier 2022 - N°8.

Magali HAUTEFEUILLE en qualité de vice-présidente Enfance-Petite enfance explique :

« La qualité de l'accueil dans nos structures est un enjeu majeur. Le bien-être de l'enfant doit rester au centre du projet éducatif et pédagogique guidant les actions que la CCDH met en œuvre. L'enjeu pour l'année 2022 et au-delà est d'en proposer un nouveau, qui sera coconstruit avec les professionnels et les élus ».

Cette équipe d'élus a décidé d'être actrice et de travailler sur un projet éducatif communautaire. Il donnera les fondements de la politique éducative locale aux équipes des professionnels en charge de l'accueil des enfants au sein des équipements.

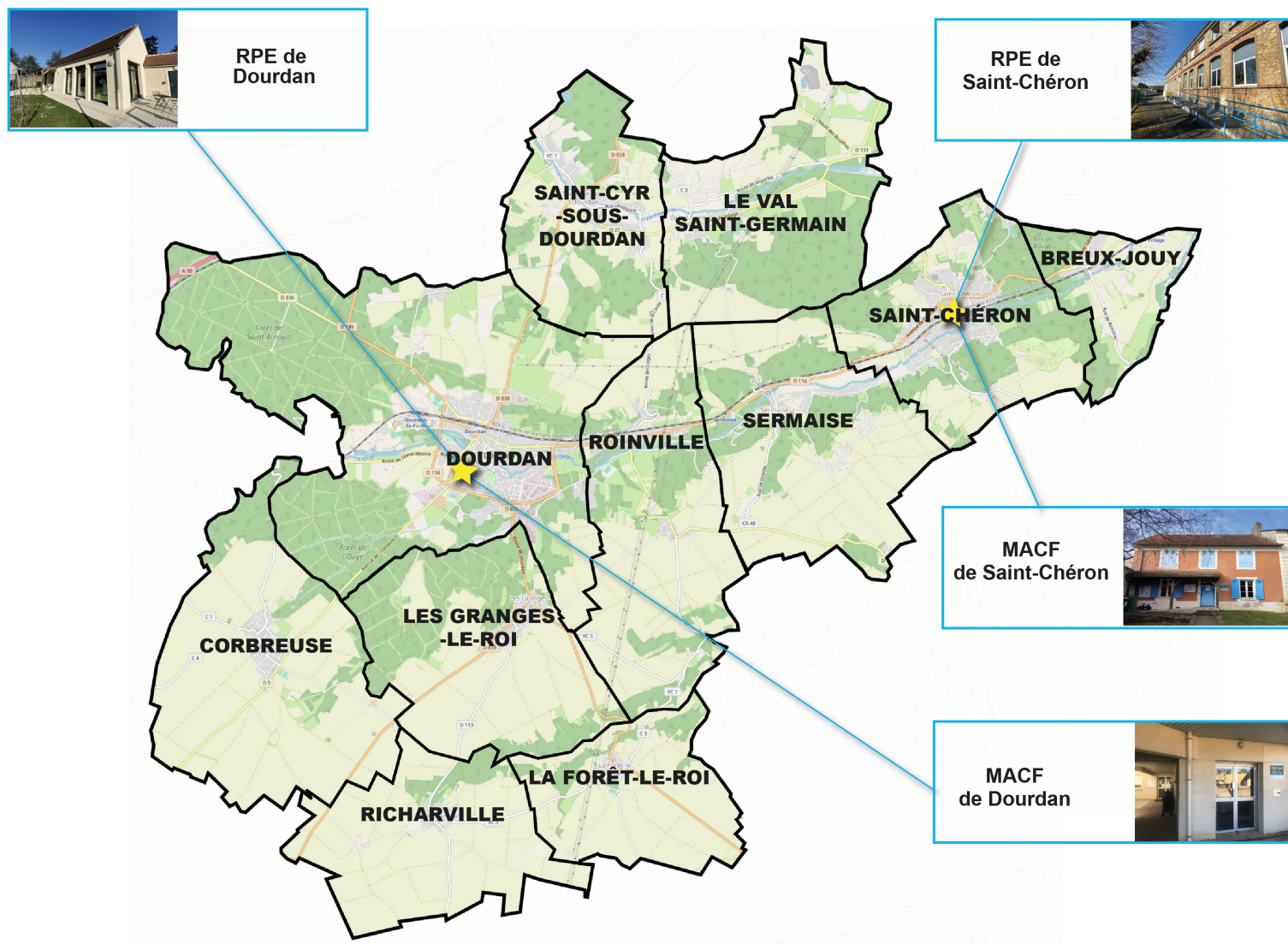
Les élus ont travaillé tous ensemble sur leur vision, leurs valeurs, leurs grandes orientations éducatives. Ils ont invité les professionnels de terrain à leur présenter leurs actions au sein des structures pour répondre aux besoins des enfants.

Cette équipe a réfléchi à l'accueil de l'enfant hors temps scolaire en mettant l'enfant, ses besoins et son individualité au cœur de leurs préoccupations.



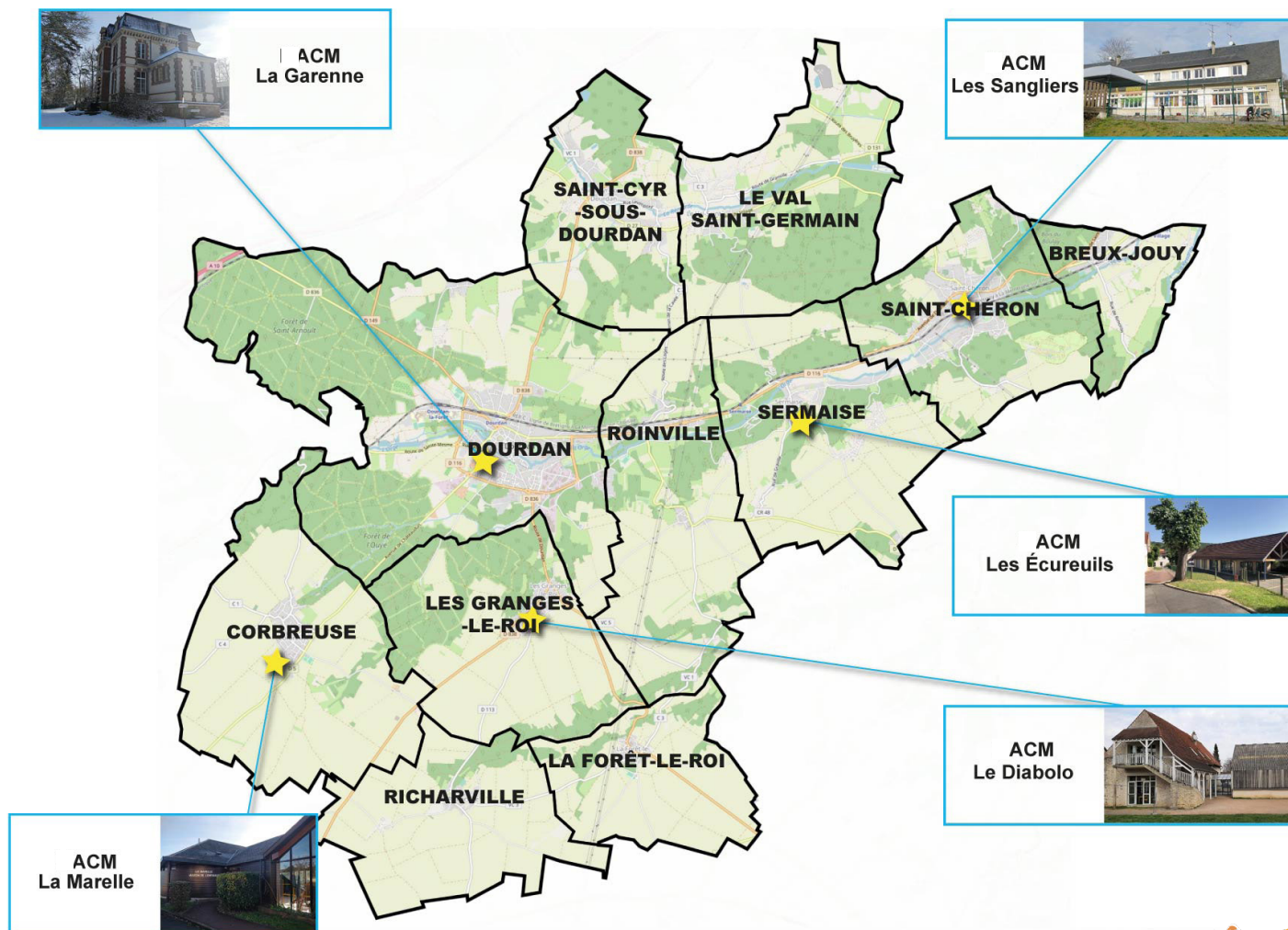
NOS STRUCTURES D'ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE

La compétence Petite enfance représente 2 Relais Petite Enfance (RPE) et 2 Multi Accueils Collectifs et Familiaux (MACF) pour les enfants de moins de 3 ans. Il s'agit de l'accueil familial aux domiciles des assistantes maternelles et de l'accueil collectif en crèche.



NOS STRUCTURES D'ACCUEIL DE L'ENFANCE

La compétence Enfance représente 5 Accueils Collectifs de Mineurs (ACM) ou centres de loisirs qui gèrent 2 activités distinctes pour les enfants âgés de 3 à 11 ans. Il s'agit de l'accueil périscolaire (le mercredi) et l'accueil extrascolaire (les vacances scolaires sauf ACM Les Écureuils).



NOS VALEURS

Elles ont été réfléchies par les élus. Elles sont basées sur le respect de l'enfant et de sa famille. Elles donnent le sens aux pratiques éducatives mises en place par les professionnels sur les équipements de la CCDH.

Bien-être
Confiance
Bienveillance Résilience
Liberté Respect Politesse
Laïcité Intégrité Entraide Sécurité
Valeurs de la république
Joie Tolérance
Combativité Égalité Honnêteté
Protection Partage Fraternité
Solidarité
Connaissance



LES BESOINS DE L'ENFANT

Afin de permettre à l'enfant de grandir, de se développer et d'apprendre, l'adulte qui l'accompagne doit répondre à ses besoins.

Socialisation :
l'enfant a besoin d'entrer en relation avec les autres, d'appartenir à un groupe...

Exploration :
l'enfant a besoin d'explorer, d'apprendre par le jeu... Il a besoin de stimulations adaptées à son âge et à son rythme.

Estime de soi :
l'enfant a besoin d'être valorisé, de se sentir estimé, considéré pour qui il est et ce qu'il fait afin de pouvoir développer sa confiance en lui et son estime de lui-même.



Identité :
l'enfant a besoin d'être reconnu comme une personne unique.

Cadre et limites :
il a besoin de cadre, de règles qui sont des repères de vie pour lui.

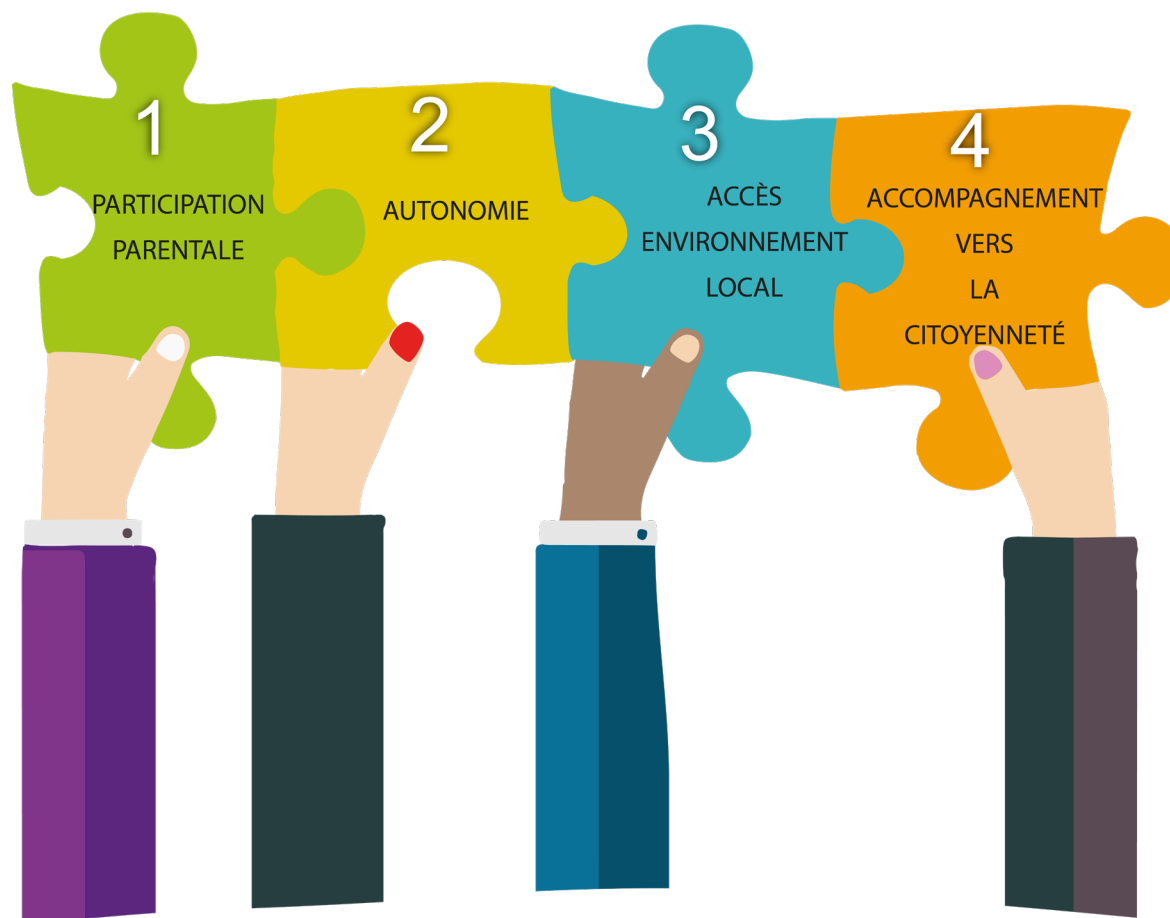
Besoins de sécurité :
- Sécurité physiologique et de santé : l'enfant a des besoins physiologiques : manger, boire, dormir, etc.

- Protection : l'enfant a besoin d'être protégé et d'être dans un environnement sain où il se sent en sécurité.

- Affectif et relationnel : l'enfant a besoin d'être en lien et de se sentir aimé et respecté pour ce qu'il est vraiment.

LES GRANDES ORIENTATIONS

Le sens, la direction vers laquelle les élus souhaitent que les professionnels axent leur projet d'accueil des enfants. L'épanouissement de l'enfant, dans le respect de ses besoins fondamentaux est l'objectif principal.





PARTICIPATION PARENTALE

DÉVELOPPER LA PARTICIPATION DES PARENTS À LA VIE DE LA STRUCTURE EN FAVORISANT DES TEMPS DE RENCONTRES

- Sensibiliser les parents à la vie de la structure (les intégrer).
- Informer les parents sur les valeurs avec lesquelles les professionnels travaillent.
- Développer des actions favorisant l'information, l'écoute, l'implication des parents.
- Créer du lien avec les familles, organiser des temps de rencontres, de partage entre les parents et les professionnels.





AUTONOMIE

VISER LE DÉVELOPPEMENT DE L'AUTONOMIE DE L'ENFANT EN RÉPONDANT À SES BESOINS ET EN FAVORISANT UNE COMMUNICATION RESPECTUEUSE ET BIENVEILLANTE (ÉCOUTE DE L'AUTRE, DIALOGUE...)

- Permettre et accompagner l'expression de l'enfant, individuellement et en groupe.
- Accompagner les enfants à identifier et prendre soin de leurs besoins.
- Penser l'organisation des temps d'accueil afin de pouvoir répondre aux besoins individuels et collectifs des enfants et permettre à chaque enfant de développer son expérimentation, sa découverte de lui-même, des autres et du monde, son esprit d'initiative, son sens des responsabilités.



ACCÈS ENVIRONNEMENT LOCAL

3

FAVORISER L'OUVERTURE SUR LE MONDE PAR L'ACCÈS À LA CULTURE, À LA CONNAISSANCE, AU SPORT, À LA NATURE, EN UTILISANT LES ATOUTS DU TERRITOIRE

- Susciter de l'intérêt et de la curiosité chez les enfants.
- Créer des lieux d'épanouissement à partir des atouts du territoire en utilisant l'environnement local (découverte de la nature, du sport (balade en forêt, fermes pédagogiques, poney club, piscine, stade...); projet avec certaines associations ; rencontres intergénérationnelles).
- Permettre l'accès à la culture et à la connaissance : architecture et histoire ; château ; sculpture ; arts visuels ou plastiques ; musique ; littérature ; arts de la scène, cinéma...
- S'intéresser aux langues étrangères.



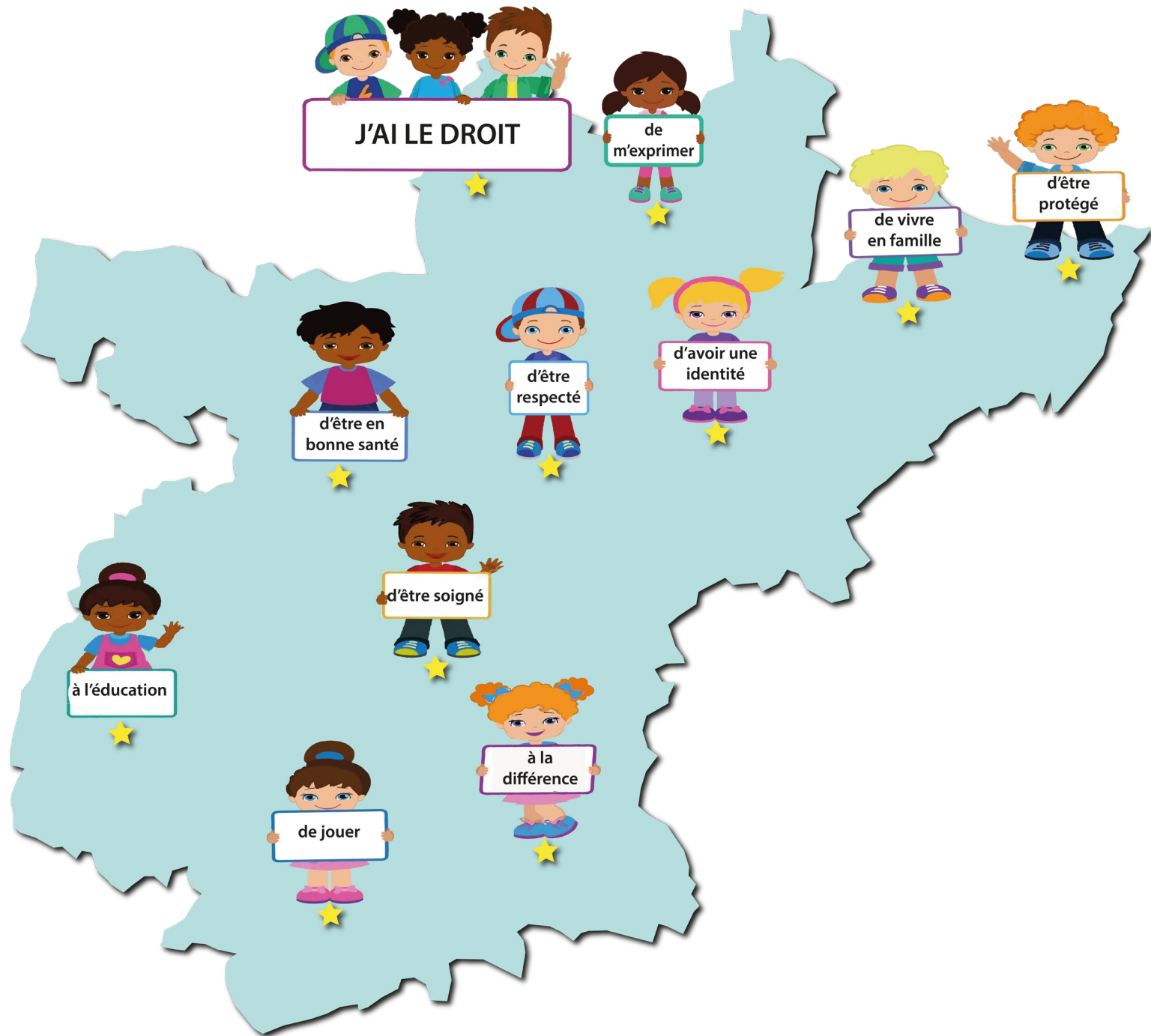


ACCOMPAGNEMENT VERS LA CITOYENNETÉ

**ACCOMPAGNER NOS ENFANTS À VIVRE EN SOCIÉTÉ
ET À DEVENIR DES CITOYENS RESPONSABLES,
CONSCIENTS DES PRINCIPES ET DES RÈGLES QUI
FONDENT NOTRE DÉMOCRATIE AUTOUR DES VALEURS
DE LA RÉPUBLIQUE : LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ
ET LA LAÏCITÉ.**

- Accompagner les enfants à construire un esprit de citoyenneté dans les valeurs de la République et de la laïcité.
- Favoriser l'esprit d'entraide et de solidarité.
- Accompagner l'enfant à respecter le cadre, les règles mises en place permettant le vivre ensemble.
- Accompagner l'enfant à développer sa capacité à vivre avec les autres.
- Accompagner l'enfant à accepter la différence.







Un travail d'équipe des élus de la commission Petite enfance, Enfance.
Mandat 2020-2026



Directrice de la publication :
Magali HAUTEFEUILLE

www.ccdourdannais.com